

1. Une opération, mais laquelle ?!

I.

Si, dans un premier temps, l'hypothèse de la maladresse et d'une accumulation d'erreurs, dues à la médiocrité ambiante mais commises de bonne foi, pouvait sembler vraisemblable, la systématité des cafouillages ainsi que l'acharnement mis tout au long de la crise à imposer des mesures connues de longue date pour être inutiles et dommageables ne sauraient laisser de doute à ce sujet: il s'est bel et bien agi de la fabrication d'un désastre.

Nous avons par exemple déjà relevé comment l'information avait été portée à la connaissance des autorités de santé au tout début de l'année 2021 que les injections géniques expérimentales ne protégeaient pas de la contamination ni n'empêchaient la transmission¹. Les affirmations péremptoires (et même véhémentes) proférées par les autorités de nos différents pays tout au long de l'année pour justifier l'imposition de passes sanitaires ne sauraient être considérées, preuves à l'appui, comme ayant été avancées de bonne foi.

Manipulation il y a bel et bien eu, à grande échelle, de manière systématique et délibérée. Le constat qu'il s'est agi d'une opération contenant une part d'intentionnalité ne saurait décemment être évité à ce stade. Reste en revanche à en éclairer les contours et les chaînes de causalité.

a. Décryptage de la somme d'anomalies: trois hypothèses raisonnables

À ce stade et en fonction de la somme d'éléments à disposition, trois hypothèses principales semblent pouvoir être retenues.

La première hypothèse est qu'il se serait produit un ensemble de cafouillages systémiques, c'est-à-dire générés par l'état de désorganisation et de déliquescence de nos institutions², ayant conduit à des prises de décision catastrophiques. Les responsables, ayant perdu la capacité de reconnaître

¹ Michel J.-D., *op. cit.*, pp. 216-217.

² Au sens socio-anthropologique du terme, soit « toute organisation fonctionnant de façon régulière dans la société, selon des règles explicites (notamment juridiques) mais aussi implicites, et sur un ressort précis ». Par extension, selon l'anthropologie anglosaxonne, « toute forme sociale régulière qui lie des normes et des valeurs, des modèles de relations sociales et des rôles, des manières d'être ou 'comportements stéréotypés' ». Cf. <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2010-4-page-21.htm>

leurs erreurs et de corriger le tir, se seraient alors enfoncés dans une fuite en avant visant à couvrir la réalité de leurs torts en faisant « toujours plus de la même chose », selon l'expression consacrée.

Tout système, pour être capable de se perpétuer et de produire, doit préserver son homéostasie – c'est-à-dire une forme d'équilibre dynamique –, et donc mettre en œuvre à cette fin des boucles de rétroaction³. À l'image d'un thermostat : lorsque la température dépasse un certain seuil prédéfini, les sources de chauffage arrêtent de produire de la chaleur. Puis, lorsque la température est redescendue jusqu'à une autre valeur seuil, elles se réenclenchent pour maintenir la température dans une fourchette prédéfinie. La défaillance désormais systémique (et donc chronique) des boucles de rétroaction pourrait par hypothèse avoir déclenché un dérapage à grande échelle avec l'emballement d'un système devenu « fou ».

La deuxième hypothèse s'appuie sur le constat – aujourd'hui pleinement établi et abondamment documenté dans *Autopsie d'un désastre* – de la corruption systémique sévissant dans le domaine de la santé. Nous savons comment l'industrie pharmaceutique, la plus puissante au monde avec le complexe militaro-industriel, a aujourd'hui vassalisé les gouvernements et les appareils d'État de nos différents pays, ainsi que les organisations internationales concernées.

Dans un schéma désormais connu et hélas répété à intervalles réguliers, les sociétés pharmaceutiques tirent profit de certains besoins sanitaires pour refourguer à grande échelle des remèdes à l'efficacité douteuse (et aux risques le cas échéant élevés) mais lucratifs, en mettant au besoin en échec des traitements efficaces et abordables s'appuyant sur des molécules tombées dans le domaine public.

J'ai très tôt énoncé la probabilité que nous nous situions dans ce cas de figure, en relevant qu'il y avait 100 à 200 milliards de dollars de bénéficiaires à réaliser globalement en jouant la carte exclusive des injections géniques expérimentales. L'industrie pharmaceutique dispose de tous les savoir-faire et leviers d'action nécessaires pour pouvoir imposer une telle truanderie, fût-ce au prix de millions et de millions de morts évitables. Rappelons au passage que le hold-up planétaire a largement dépassé le secteur pharmaceutique : le transfert de richesse a aussi largement profité aux transnationales de nombreuses autres industries.

La troisième hypothèse est encore plus inquiétante. Elle s'appuie sur le constat que la crise provoquée par la gestion catastrophique du Covid a permis de limiter drastiquement les libertés et les droits des populations,

³ Brunel O. (2015). XI. « Edgar Morin et la théorie de la complexité » dans : Éric Rémy (éd.), *Regards croisés sur la consommation : Tome 2 – Des structures au retour de l'acteur* (pp. 263-286). Caen : EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.remye.2015.01.0263>

en imposant un ensemble de mesures de coercition et de contrainte sans utilité propre. La production délibérée d'un état de panique, à l'encontre de toutes les recommandations en santé publique, est démontrée avec comme objectif explicite d'obtenir que les populations se soumettent à ce régime de restriction et même de suppression de leurs droits fondamentaux.

Des plans ayant été publiés et des intentions explicitement exprimées en ce sens, nous nous devons de nous interroger sur la possibilité que la crise « sanitaire » ait été mise à profit pour avancer dans la direction d'un projet visant à imposer une gouvernance mondiale qui se substituerait à la souveraineté des États et à la libre détermination des populations. Sachant, selon l'adage, que « les droits suspendus ne sont jamais rendus ». Passons en revue ces différentes hypothèses.

b. Première hypothèse : un ensemble de cafouillages systémiques suivis d'une fuite en avant...

Notre modernité finissante (nous évoquons ici la fin d'une époque, sur laquelle nous reviendrons plus loin) se caractérise en effet par une perte de contact croissante avec le réel du fait de l'emballement d'une idéologie spectaculaire et virtualisante.

La fascination pour des idées, théories et modèles – indépendamment de leur réalisme et de leur justesse – est l'une des principales marques de fabrique de notre époque. Cette *idéosophie* (ou même *idéocratie*) tend à l'emporter de plus en plus sur le principe de réalité ainsi que sur le bon sens, un peu comme si les idées se suffisaient à elles-mêmes dès lors qu'elles paraissent belles et convaincantes, leur adéquation au réel n'ayant au fond guère d'importance !

On sait pareillement combien de plans de réforme institutionnels et politiques ont débouché sur des résultats pires que ce qui existait avant qu'on les applique – du papier au réel, il y a souvent plus qu'un pas.

Combien de plans de réorganisation des services censés permettre de réaliser des économies se sont soldés, dans des institutions comme des hôpitaux ou des administrations, par une augmentation marquée de la souffrance au travail, avec une traduction immédiate et quasi mécanique, elle, dans les marqueurs que sont les taux d'absentéisme et de *turn-over*⁴? Ceci avec pour résultat réel une explosion des coûts au lieu des économies escomptées...

Le motif en question (dont on pourrait multiplier les exemples) est devenu caractéristique des systèmes organisationnels modernes et d'un certain type de management. Le sociologue des organisations François Dupuis a par exemple montré dans différents ouvrages ce qu'il a appelé « la faillite de la

⁴ Renouvellement des effectifs suite à un taux de départ élevé de collaborateurs.

pensée managériale»⁵, soit la défaillance de l'idéologie moderne, dans son exacerbation actuelle, appliquée à la gestion des organisations.

La mécanisation de l'organisation, avec son obsession de la métrique et son inflation réglementaire, avec sa définition fétichiste des postes, fonctions, organigrammes, cahiers des charges et procédures, tous éléments censés apporter de la clarté et donc du confort, a surtout noyé les bonnes volontés et la motivation dans un grand cauchemar bureaucratique.

La fameuse *Nouvelle Gestion Publique* a massivement produit des effets délétères de cet ordre. Le réductionnisme, l'utilitarisme et le quantitatifisme qui caractérisent cette idéologie sont en effet des poisons pour certains des besoins humains les plus fondamentaux, ceux qui font vivre en chacun le sentiment d'être à la bonne place et de contribuer utilement à une cause noble⁶. Plus une certaine manière de penser et de gérer les choses s'est développée, moins les manières de faire se sont montrées utiles, efficaces et satisfaisantes pour les collaborateurs et les publics d'utilisateurs concernés.

Ces pertes dans la gouvernance des organisations et la compétence managériale se sont accompagnées d'un délitement équivalent de la prise de responsabilité. Plus les systèmes dysfonctionnent, plus les responsables tendent à se réfugier dans des incantations, c'est-à-dire des professions de foi, dans le registre préférentiel de la langue de bois, mobilisant des expressions ronflantes et vidées de sens. Ce subterfuge n'étant qu'un cache-misère brandi pour masquer l'étendue des dysfonctionnements provoqués par la dramatique inaptitude à penser et donc à prendre soin, par des processus de pensée complexes, des réalités institutionnelles et humaines.

Par exemple, on a pu repérer au début de la crise du Covid une somme impressionnante d'affirmations illogiques ou contradictoires allant de « Le virus n'arrivera jamais chez nous » à « Notre système de santé est parfaitement prêt à faire face » qui se sont retrouvées rapidement balayées par un évident sentiment de panique à bord...

Un des traits saillants de ce que nous indiquons ici a été la manière de « penser » par clichés. Dès lors qu'une absurdité était répétée un nombre suffisant de fois par les autorités politiques et les médias qui les servent, cette pathétique « malbouffe » de la pensée se diffusait à tout-va, reprise par des hordes de psalmodistes aussi affirmatifs qu'hébétés.

La combinaison de l'incompétence et de l'irresponsabilité empêche évidemment qu'une boucle de rétroaction s'active lorsque les décisions prises ont été mauvaises. Là où tout système intelligent corrigerait le tir, les collectifs

⁵ Dupuy F., *La Faillite de la pensée managériale*, Éditions du Seuil, 2015.

⁶ Abord de Chatillon, Emmanuel et Céline Desmarais, « Le Nouveau Management Public est-il pathogène? », *Management international / International Management / Gestión Internacional*, volume 16, numéro 3, printemps 2012, pp. 10-24. <https://doi.org/10.7202/1011413ar>

concernés s'enfoncent, à l'inverse, « les yeux grands fermés »⁷, dans une redoutable fuite en avant.

Comme la doxa (la somme d'opinions courantes et de clichés) à laquelle ont aveuglément adhéré les « responsables » (entraînant avec eux toutes leurs chaînes hiérarchiques descendantes) ne saurait être remise en question, on professe alors qu'il convient de « faire toujours plus de la même chose » pour arriver finalement à des résultats diamétralement inverses à ceux obtenus jusque-là. Sans se rendre compte que c'est cette action même qui empêche d'obtenir lesdits résultats... et que le problème augmente à mesure que l'on redouble d'efforts!

Ceci n'est bien sûr qu'une magnifique illustration des deux grands principes mis en lumière par l'approche systémique : « La solution est le problème » et « Toujours plus de la même chose donne toujours plus du même résultat ».

Étant donné la gravité des dégâts produits par la gestion catastrophique de la crise dite sanitaire, on comprend que le déni de réalité s'associe chez les responsables concernés à l'instinct de survie. Comme le dit avec malice le Pr Martin Zizi, l'un des grands scientifiques s'étant opposés à cette dérive :

Ces responsables sont aujourd'hui très mal pris : s'ils reconnaissent leurs erreurs, alors ils sont politiquement finis.

Mais s'ils continuent de nier la réalité de leurs erreurs, ils sont aussi politiquement finis puisque la vérité finira par se savoir tôt ou tard.⁸

Les ressorts de la psychologie humaine les poussent à s'enfoncer dans le déni non seulement vis-à-vis de l'extérieur, mais également dans leur propre représentation des choses. Désormais inaptes à appréhender le réel – et donc à reconnaître la part qu'ils ont pris dans la fabrication du désastre –, ils s'obstinent à tenir des discours explicatifs (en réalité de piètres justifications) de plus en plus absurdes et même délirants. La responsabilité, à les entendre, est toujours à attribuer aux autres, et toute critique est forcément une forme d'agression ou d'attaque. Ils mènent de ce fait des combats d'arrière-garde particulièrement redoutables puisqu'ils sont en réalité animés par l'énergie du désespoir.

La gravité des crimes et des délits commis requerrait dans un État de droit que de lourdes procédures judiciaires soient engagées contre les autorités et la cohorte des personnes en position de responsabilité au sein de l'appareil d'État et de la technostructure qui ont participé à la débâcle.

Cette épée de Damoclès pesant au-dessus de leur tête prédispose encore moins les intéressés à reconnaître leurs torts et à prendre leurs responsabilités, compétences qui sont aujourd'hui de toute manière à peu près éteintes.

⁷ Traduction de *Eyes Wide Shut*, titre d'un film de Stanley Kubrick (1999).

⁸ À suivre sur https://twitter.com/MartinZ_uncut

C'est dire si cette hypothèse du cafouillage systémique et de la fuite en avant mérite d'être prise en considération, et combien ce qu'elle décrit paraît inévitablement impliqué dans la fabrication du désastre. La question reste toutefois posée de savoir si elle suffit à éclairer l'ensemble des phénomènes observés.

c. Deuxième hypothèse : une opération criminelle à des fins lucratives

Cette hypothèse s'inscrit de manière tellement banale dans le paysage de la corruption systémique dans le domaine de la santé que sa prise en considération paraît devoir elle aussi se faire par défaut. On sait en effet comment l'industrie pharmaceutique a pris l'habitude de commettre des actes de nature non seulement délictuelle mais aussi criminelle, ce dont témoigne la lourde liste des condamnations civiles et pénales infligées aux différentes sociétés pharmaceutiques au cours du quart de siècle écoulé.

Je reproduis ici pour rappel la liste des condamnations et amendes infligées aux différentes firmes (aux États-Unis uniquement) depuis l'an 2000 pour un ensemble de méfaits allant de la corruption à l'homicide, en passant par la falsification de données ou encore (délit existant en droit étasunien) le charlatanisme...

Nous en sommes, au mois de mars 2024, à 1 270 cas répertoriés pour un montant global de 116 milliards de dollars de pénalités infligées⁹!

Violation Tracker Industry Summary Page

Industry: pharmaceuticals
 Penalty Total since 2000: \$116,245,163,450
 Number of Records: 1,270

Note: The totals include only those entries matched to a parent company. The industry designation is the primary one for the parent's operations overall. The totals are adjusted to account for the fact that each parent's entries may include both agency records and settlement announcements for the same case; or else a penalty covering multiple locations may be listed in the individual records for each of the facilities. They are also adjusted to reflect cases in which federal and state or local agencies cooperated and issued separate announcements of the outcome. Duplicate or overlapping penalty amounts are marked with an asterisk in the individual records list below.

TOP 10 CURRENT PARENT COMPANIES	TOTAL PENALTY \$	NUMBER OF RECORDS
Johnson & Johnson	\$24,497,162,770	88
Pfizer	\$10,948,368,523	98
Merck	\$10,710,400,031	89
Teva Pharmaceutical Industries	\$10,242,576,796	96
GlaxoSmithKline	\$9,572,803,406	50
Purdue Pharma	\$9,278,372,787	11
AbbVie	\$7,560,456,404	84
Takeda Pharmaceutical	\$3,987,516,447	32
Endo International	\$3,311,990,667	30
Eli Lilly	\$2,831,299,676	26

⁹ <https://violationtracker.goodjobsfirst.org/industry/pharmaceuticals>

Comme l'a analysé avec pertinence le Pr Peter Goetzsche, la commission de ces infractions s'est tellement généralisée que les sociétés en question intègrent désormais dans leurs business plans les amendes et compensations en dommages et intérêts à prévoir¹⁰. Malgré leurs montants pharamineux, les pénalités restant relativement modiques au regard des bénéfices engrangés, le choix de s'engager dans de telles opérations ne trouve pas pour l'instant de contre-arguments sérieux aux yeux des dirigeants de ces sociétés, eux-mêmes obsédés par l'objectif des dividendes à verser aux actionnaires – le seul en fonction duquel leur performance est évaluée.

Pour se donner à un tel point les coudées franches, l'industrie pharmaceutique a inféodé les gouvernements, les appareils d'État et les agences de santé de nos pays, mais aussi les sociétés médicales, le monde de l'enseignement et de la recherche, sans oublier bien sûr les médias¹¹ !

Cette réalité est si énorme que, même si son constat est aujourd'hui parfaitement documenté (j'y ai consacré un long chapitre dans *Autopsie d'un désastre*), elle reste difficile à concevoir et donc à appréhender pour la plupart des gens.

La *corruption systémique*, si elle implique bien sûr de la corruption au sens usuel du terme, se distingue toutefois par le fait que l'entier de l'écosystème de la santé est aujourd'hui captif d'intérêts prédateurs. Toute personne qui y travaille, même le plus honnêtement et avec les meilleures intentions du monde, ne peut que participer, à corps défendant, à nourrir le problème. En revanche, quiconque le dénonce, s'y oppose ou même contrarie ces intérêts en essuiera des conséquences lourdes et immédiates. Le silence est de mise.

Je ne reviendrai pas ici dans le détail de ce que j'ai abondamment développé dans mon ouvrage précédent, auquel je renvoie le lecteur qui méconnaîtrait ou aurait des doutes à ce sujet.

Il va de soi que tous les médicaments que l'on trouve sur le marché ne sont pas de dangereux poisons et que de nombreux traitements sont utiles aux patients. Ce dont il est question est que les nouveaux remèdes mis sur le marché ont comme finalité première de maximiser les profits d'une industrie qui prend désormais toutes les libertés avec l'intégrité de la recherche, le respect des réglementations et surtout l'impératif de sécurité des patients.

Les trucages de la science sont eux aussi devenus la règle, avec une complicité massive des publications médicales, attachées à faire passer pour « sûrs et efficaces » des remèdes qui ne le sont pas, et à mener des campagnes de dénigrement ou de destruction à l'encontre de remèdes qui le sont mais qui

¹⁰ Goetzsche P., *Remèdes mortels et crime organisé: Comment l'industrie pharmaceutique a corrompu les services de santé*, Presses de l'Université Laval (poche), 2019.

¹¹ Rodwin Marc A., « Institutional Corruption and the Pharmaceutical Policy » (6 déc. 2013), *Journal of Law, Medicine and Ethics*, Vol. 41, p. 544, 2013, Suffolk University Law School Research Paper No. 13-25. <https://ssrn.com/abstract=2298140>

présentent l'inconvénient rédhibitoire de limiter les profits et/ou d'entraver l'accès de nouveaux remèdes au marché.

La crise H1N1 avait constitué un précédent tout à fait inquiétant sur la manière dont les autorités politiques et des experts corrompus peuvent manipuler l'opinion pour détourner l'argent public vers l'achat de médicaments inefficaces ou de vaccins dangereux pour le plus grand profit de l'industrie pharmaceutique. Les rapports d'enquête – notamment celui du Sénat français – avaient parfaitement montré et détaillé la somme de défaillances et de truanderies impliquées. À tous égards, hélas, cette gestion désastreuse n'aura été qu'une répétition générale de celle que nous avons pu observer au cours du Covid¹².

L'industrie pharmaceutique est aujourd'hui totalement débridée, en roue libre, et ne rencontre plus aucun frein à ses opérations souvent criminelles.

Un autre élément qu'il faut connaître est que la validité des brevets sur les molécules est d'une durée de 20 ans, ce qui est relativement court. Une fois ce délai passé, les molécules tombent dans le domaine public et peuvent être produites librement sous la forme de génériques. Leur potentiel lucratif s'effondre alors en comparaison de ce qu'il était. Le prix des nouveaux traitements est à l'inverse survalorisé d'une manière souvent franchement scandaleuse.

Cela fait désormais partie de la stratégie des pharmas d'arrêter de produire de vieilles molécules très efficaces mais commercialisées à prix modique, de sorte à créer un manque. Pour pouvoir ensuite apporter de nouvelles molécules dispendieuses, souvent au détriment de la sécurité des patients – et toujours des finances publiques. La crise de disponibilité en cours de certains antibiotiques de référence s'inscrit à l'évidence dans cette perspective.

Le fait est que l'on produit de toute manière très peu de nouvelles molécules intéressantes. La pharmacopée de qualité réellement utile à la population est constituée d'un stock relativement limité de 200 à 300 molécules au plus. Ce n'est que très laborieusement (et au prix de nombreux échecs) que de nouvelles molécules sont parfois mises sur le marché¹³.

Nombre des principales sociétés pharmaceutiques sont aujourd'hui confrontées à l'échéance de leurs derniers brevets fortement lucratifs, en l'absence de perspectives de mise sur le marché de nouveaux médicaments pour les remplacer en tant que « blockbusters »¹⁴.

La ruée vers les technologies à ARN messenger doit être comprise à la lumière de ce que nous évoquons ici. Les vrais spécialistes nourrissent un grand

¹² Michel J.-D., *op. cit.*, p. 60.

¹³ Entre 2009 et 2016, seuls 200 nouveaux médicaments ont été approuvés par la FDA.

¹⁴ Médicament très utilisé, qui rapporte beaucoup d'argent à un laboratoire.

intérêt et même une forme d'enthousiasme pour cette nouvelle plateforme technologique extrêmement prometteuse, en indiquant qu'on peut d'ores et déjà envisager des applications à une multitude de maladies, en particulier celles que l'on ne sait pas encore traiter efficacement.

Ils soulignent toutefois que le travail de Recherche & Développement aurait besoin d'au moins deux décennies pour pouvoir évaluer avec le soin et la prudence requis ses possibles applications. Comme l'a documenté Alexandra Henrion Caude dans son livre *Les Apprentis sorciers*¹⁵, les essais d'utilisation de cette technologie sur des pathologies précises avant le Covid se sont tous soldés, sans exception, par des échecs...

Les injections géniques expérimentales anti-Covid ont été mises sur le marché de manière précipitée et donc inévitablement imprudente. Pour les faire autoriser (avec la complaisance des agences concernées), il a d'ailleurs fallu falsifier les études pour les parer de vertus inexistantes tout en camouflant leurs risques et effets dommageables.

On comprend toutefois comment, à la perspective de gains pharamineux contre le Covid, s'est ajoutée celle de forcer le passage pour pouvoir renouveler l'offre de médicaments grâce à cette nouvelle technologie, dans une situation où de nombreuses licences arrivent à leur terme.

Ce double intérêt est si évident que, associé à la réalité des plis criminels pris depuis des années par cette industrie, nous avons là une hypothèse potentiellement nécessaire et suffisante pour nous livrer les clés de la « fabrication du désastre ».

Avec toute la chaîne de causalités requise : les mesures inutiles et destructrices imposées étaient nécessaires pour faire paniquer la population en la convaincant que nous faisons face à une épidémie extrêmement grave, et la mise en échec des différents traitements précoces sûrs et efficaces était nécessaire pour obtenir la mise sur le marché accélérée d'injections géniques expérimentales interdites en population générale sauf en cas d'urgence¹⁶. Tout ceci permettant d'engranger plus d'une centaine de milliards de dollars de bénéfices tout en ouvrant la porte à la commercialisation de ce nouveau type de thérapie génique – une formidable opportunité ainsi que l'a admis sans faux-semblant Stefan Oelrich, membre du directoire et chef de la division pharmaceutique de Bayer :

En fin de compte, les vaccins ARNm sont un exemple de thérapie cellulaire et génique. J'aime dire que si nous avions interrogé le public il y a deux ans, en lui demandant s'il serait prêt à recevoir une thérapie génique ou cellulaire et à l'injecter dans son corps, nous aurions probablement

¹⁵ Henrion Caude A., *Les Apprentis sorciers*, Albin Michel, 2023.

¹⁶ Michel J.-D., *op. cit.*, p. 120.

obtenu un taux de refus de 95 %. Je pense que cette pandémie a également ouvert les yeux de nombreuses personnes sur l'innovation d'une manière qui n'était peut-être pas possible auparavant.¹⁷

Le coût de l'opération aura été de provoquer des millions de morts excédentaires comme conséquence de la privation de soins et de l'imposition de mesures en réalité dommageables. Ce à quoi il convient d'ajouter les millions de décès et centaines de millions d'atteintes graves à la santé (parfois irréversibles) provoqués par des produits expérimentaux qui étaient encore loin d'être sûrs. Et dont les effets dommageables ont été soigneusement camouflés par des campagnes de désinformation massive mises en œuvre par les médias traditionnels de nos différents pays.

Hypothèse donc nécessaire et suffisante ; le principe de parcimonie (invitant, en science, à se contenter de l'hypothèse la plus simple permettant d'apporter des réponses à l'entier d'une question de recherche) nous inciterait à en rester là.

D'autres indices relevant d'autres domaines nous poussent toutefois à envisager d'aller voir plus loin...

d. Troisième hypothèse : un coup d'État planétaire

Nous vivons en effet depuis des décennies dans ce que la philosophe Hannah Arendt¹⁸ appelle l'*idéal démocratique*. La démocratie représentative constitue ce système politique par lequel chaque citoyen peut élire des représentants partageant ses idées, valeurs et principes, c'est-à-dire, pour simplifier, l'idéologie à laquelle il adhère.

Le rapport de forces entre les différentes idéologies politiques en présence dans le collectif détermine alors la répartition des sièges au sein des organes législatifs, lesquels ont la charge de décider la politique de la nation et d'adopter les lois. L'exécutif, avec à sa tête en France depuis 1958 un président de la République élu au suffrage universel, a la responsabilité de proposer les orientations générales, d'appliquer la politique décidée par le parlement tout en assumant l'exercice des fonctions régaliennes de l'État. Le pouvoir judiciaire, indépendant – en théorie, du moins – des deux précédents, veille au respect de l'État de droit ainsi que du corpus de lois existant, et en particulier du bloc de constitutionnalité, socle des principes, valeurs et lois fondamentaux de l'État.

Cet idéal démocratique a relativement bien fonctionné pendant quelques décennies. Avec comme conditions le respect par l'ensemble des acteurs

¹⁷ Pour une dénégation instructive de la nature et de la portée de ses propos, il vaut la peine de consulter l'article suivant de Reuters : <https://www.reuters.com/article/idUSL1N2YF1AI/>

¹⁸ Qualifiée à si juste titre de « grande dame de la pensée » par Michel Maffesoli.

des règles du jeu institutionnel – c'est-à-dire la séparation des pouvoirs dans le cadre du droit et des usages – ainsi que l'alignement entre l'action des pouvoirs institués et la volonté de la puissance instituante, c'est-à-dire la population. En Suisse, pays pratiquant un régime de démocratie semi-directe¹⁹, l'expression consacrée pour parler du peuple est ainsi « le souverain ». Les institutions prévues par la Constitution ont pour responsabilité et pour mission d'être à son service et de respecter ses déterminations telles que le peuple les exprime dans les procédures de vote et les élections.

Nous sommes obligés de poser le constat qu'il y a eu un déchirement et qu'existe actuellement une sérieuse déchirure dans cet idéal démocratique.

Le risque existe, en soi, que ceux qui sont au pouvoir prennent goût aux facilités et aux privilèges dont ils jouissent, d'une manière qui les mette en décalage avec leurs responsabilités vis-à-vis de la population. Il n'y a là rien d'original : dans tout système politique, chez ceux qui sont aux commandes, il existe toujours la tentation de chercher à privilégier leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt collectif. Ce risque existant depuis la nuit des temps, chaque société a cherché des manières d'installer des garde-fous et de poser des limites à ceux qui exercent le pouvoir pour éviter qu'ils se mettent à en abuser.

On observe toutefois actuellement un autre phénomène (ou une sorte de quintessence de ce que nous évoquons) comme l'indiquent Hélène Strohl et Michel Maffesoli :

Depuis de nombreuses années, il n'y a plus de représentation partagée de la société entre les élites, « ceux qui ont le pouvoir de dire et de faire », et le peuple, au sens large.

Il y a clairement une crise de la représentation. Nos élites, politiques, technocratiques, intellectuelles et médiatiques ne sont plus représentatives. Il n'y a plus congruence entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux au nom desquels ils sont censés l'exercer. Le pouvoir des élites ne s'exerce plus au nom d'une puissance déléguée par le peuple mais par le seul biais d'une violence conçue comme seule légitime.²⁰

Lorsque les régimes politiques entrent en déliquescence, le travail et le jeu (au triple sens mécanique, théâtral et symbolique du terme) des pouvoirs institutionnels commencent à tanguer sérieusement et à dériver vers des formes de corruption au sens large et de trahison de l'intérêt collectif, ouvrant la porte, pour le dire simplement, à une dérive totalitaire.

¹⁹ Un nombre relativement restreint de citoyens peut proposer le vote d'une loi constitutionnelle (100 000 signatures sont alors requises) ou requérir qu'une loi adoptée par un parlement soit soumise au vote populaire (référendum, requérant 50 000 signatures) pour une population totale de 8 millions d'habitants.

²⁰ <https://cerclearistote.fr/michel-maffesoli-helene-strohl-soulevements-communautaire-tribune-cercle-mauepou/>

Quand il y a discrédit entre le pouvoir et la puissance, le pouvoir devient totalitaire. Il poursuit les intérêts de ceux qui l'exercent, d'une petite caste, sans ancrage dans le « pays réel » (Auguste Comte). La loi n'est plus ce qui protège contre l'exercice totalitaire du pouvoir, mais une règle imposée d'en haut. Le pouvoir n'a plus d'autorité, il est imposé. Quand la puissance n'irrigue pas le pouvoir, les institutions communes ne sont plus un bien commun.²¹

Ce que nous observons depuis plusieurs décennies maintenant est d'un tel ordre de gravité. On a ainsi vu apparaître progressivement des discours, puis des décisions politiques concrètes, remettant explicitement en cause la souveraineté populaire.

Pour en donner deux exemples particulièrement probants pour la France, nous pouvons bien sûr citer cette fameuse affirmation de Nicolas Sarkozy, alors président de la République, lors de la présentation des vœux du Corps diplomatique, le 16 janvier 2009 à Paris :

2009 peut être l'année de naissance d'un nouveau capitalisme, d'un nouvel ordre mondial, une année de progrès décisifs vers la paix. [...] On ira ensemble vers ce nouvel ordre mondial et personne, je dis bien personne, ne pourra s'y opposer.²²

Une parole proprement scandaleuse au regard de l'idéal démocratique, même si opportunément drapée dans l'idéal de la paix. Dans un système démocratique, le chef de l'État est au service de la population. Il occupe cette position du fait (et pour autant, selon le précédent créé par le général De Gaulle) qu'il est en phase avec celle-ci et le devenir qu'elle entend choisir pour elle-même.

Ici, nous avons eu droit au spectacle d'un chef de l'État faisant savoir *urbi et orbi* qu'il tenait pour obsolète ou quantité négligeable le droit du peuple à décider de son avenir – et que la réalité démontrerait de toute manière l'inanité de toute prétention de cet ordre.

Que cette parole n'ait pas fait scandale (ou tout le moins sérieusement alarmé), voilà qui montre la vulnérabilité déjà existante au sein du corps social dans son ensemble face à la perspective d'une dépréciation et même d'une spoliation de la souveraineté populaire.

L'autre exemple paradigmatique, fondateur même de ce que nous évoquons, réside bien sûr dans le référendum contre le traité européen de 2005. On se souvient comment Jacques Chirac, alors président de la République, animé par un réel sens de la souveraineté démocratique, avait choisi de soumettre à la ratification du peuple le traité de constitution européenne, lequel réduisait

²¹ *Ibid.*

²² <https://info.elyon.fr/que-recouvre-l'expression-nouvel-ordre-mondial-et-pourquoi-suscite-t-elle-tant-de-fantasmes/>

par la force des choses la souveraineté nationale au profit des institutions et de l'appareil de l'Union européenne.

Après des débats animés, mais de qualité et d'une réelle tenue, le peuple français s'était prononcé en refusant ledit traité à une majorité claire de 55 % de non.

On connaît la suite : pour contourner ce refus, un nouveau traité, dit de Lisbonne, fut mis sur pied. Il reprenait – à quelques ajustements cosmétiques près – les dispositions du texte refusé. Puis, pour éviter un nouveau refus du peuple, l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en Congrès à Versailles adoptèrent le texte « au nom du peuple français » mais à l'évidence contre la volonté et l'expresse détermination de celui-ci.

Ce qui fut particulièrement frappant, c'est que l'entier des forces politiques en présence (à de marginales exceptions près) se rallia à cette opération. Laquelle constituait rien de moins qu'un coup d'État opéré par la classe politique au détriment du peuple souverain, ainsi dépossédé de son droit fondamental à l'autodétermination.

En jouant bien sûr d'un subterfuge et d'un paradoxe : puisque les partis politiques s'étaient à une majorité écrasante ralliés à cette forfaiture, la population, si elle s'estimait mécontente de cette décision, n'avait qu'à élire lors des élections suivantes des représentants opposés au traité. Ce qui revenait en substance à tirer profit de la configuration du jeu politique et du système des partis²³ pour acter la spoliation.

Dans un processus décisionnel comparable, le peuple suisse a ainsi rejeté en 1992 l'adhésion à l'Espace économique européen, qui aurait été un premier pas en direction de l'intégration à l'Union européenne. La quasi-totalité des partis et des responsables politiques avaient alors prédit les pires catastrophes si d'aventure le peuple rejetait cette opportunité – pronostic fort heureusement démenti depuis. Le refus par le peuple suisse de rejoindre l'Union européenne a été une constante au cours des décennies écoulées, malgré le fait que la plupart des partis (et donc des responsables politiques) nourrissent des sympathies pro-Union européenne.

Pour revenir à la France, cet épisode a, de toute évidence, été fortement traumatique pour la mentalité collective et même pour l'âme du pays, donnant

²³ Rappelons avec gourmandise la fameuse citation de Simone Weil : « Les partis sont un merveilleux mécanisme, par la vertu duquel, dans toute l'étendue d'un pays, pas un esprit ne donne son attention à l'effort de discerner, dans les affaires publiques, le bien, la justice, la vérité. Il en résulte que, sauf un très petit nombre de coïncidences fortuites, il n'est décidé et exécuté que des mesures contraires au bien public, à la justice et à la vérité. Si on confiait au diable l'organisation de la vie publique, il ne pourrait rien imaginer de plus ingénieux. » <https://systemophobe.wordpress.com/2014/12/>

un signal aussi clair qu'il est possible dans le sens confirmé plus tard par les propos de Nicolas Sarkozy.

Le fait est que, depuis deux décennies et dans un processus allant s'intensifiant, les peuples sont de plus en plus dépossédés de la liberté de se déterminer librement. Cette réalité, observable, est en résonance avec des discours désormais dominants au sein de l'élite mondialisée, plaidant de manière directe ou indirecte pour déposséder les États-nations de leur souveraineté.

Cette idéologie considère que les populations ne sont au fond pas très bien placées pour faire les meilleurs choix pour elles-mêmes. Alors qu'une élite internationale, composée pour l'essentiel de responsables économiques et financiers réunis au sein de cercles non démocratiques, est mieux qualifiée pour s'en occuper à leur place.

À ces propos répond également l'influence gagnée par une organisation comme le Forum économique mondial, dont le président, Klaus Schwab, s'est invité lors d'un récent sommet du G20²⁴. Il a tenu aux chefs d'États réunis en cette occasion un discours programmatique détaillant en quelque sorte la direction qu'il leur convenait de prendre, dans la perspective de la transformation dans laquelle le monde est aujourd'hui engagé.

M. Schwab se targue par ailleurs haut et fort que les gens qu'il a formés (en particulier dans le cadre de son club des Young Global Leaders) constituent aujourd'hui la majorité des ministres des gouvernements de certains pays²⁵ et qu'un chef d'État comme Emmanuel Macron en France (qu'il cite expressément) était la bonne personne pour appliquer le plan prévu²⁶.

Un certain nombre d'éminences grises susurrant à l'oreille de l'élite mondialisée tiennent ainsi fort librement des discours révélant l'intention qui anime cette dernière, que l'on sent impatiente de s'affranchir de la (risible, à ses yeux) souveraineté des nations, pour construire le monde dont elle rêve – mais dont il n'est pas certain que les populations concernées rêvent elles aussi...

Les mêmes acteurs ont aussi explicitement exprimé leur conviction que la crise du Covid aura *de facto* établi un préalable utile dans la perspective de l'adhésion/soumission volontaire des populations aux étapes suivantes de ce plan globalisé. Nous devons de fait soumettre à une analyse sans parti pris

²⁴ <https://atlantico.fr/article/decryptage/mais-au-fait-que-faisaient-bill-gates-et-klaus-schwab-au-g20-economie-conseils-dirigeants-du-monde-entier-mondialisation-economistes-solutions-reformes-fondation-theories-du-complot-speculations-rumeurs-indonesie-bali-cyrille-bret>

²⁵ <https://www.francesoir.fr/politique-monde/les-young-global-leader-l-organisation-du-wef-pour-infiltrer-les-gouvernements>

²⁶ <https://www.lesechos.fr/politique-societe/emmanuel-macron-president/a-davos-emmanuel-macron-se-pose-en-chantre-de-la-souverainete-europeenne-2047016>

ni tabou la question de savoir si la fabrication du désastre ne s'inscrirait pas intentionnellement dans une stratégie de chocs successifs visant à obtenir précisément des populations qu'elles acceptent, sous l'effet de la panique générée, de renoncer à des droits et libertés auxquels elles n'auraient jamais renoncé en temps normal.

e. La perspective du biopouvoir

Le concept de biopouvoir décrit « l'ensemble des mécanismes par lesquels les sociétés occidentales modernes ont repris en compte le fait biologique fondamental de l'espèce humaine à l'intérieur d'une stratégie générale de pouvoir »²⁷.

Le biopouvoir s'exerce sur l'individu alors que la biopolitique s'étend à toute la population²⁸. Ainsi que le précise la psychanalyste Élisabeth Roudinesco,

L'administration des corps visant à transformer et améliorer la vie grâce à la science : tel est le biopouvoir qui conduit à une biopolitique, c'est-à-dire à une forme d'exercice de la gouvernance à travers une médecine sociale, une hygiène de vie, un contrôle de la natalité et un assainissement de l'habitat.²⁹

Le phénomène remonte à l'émergence des États modernes, soit cette césure postérieure à la Renaissance (qui en fut le déclencheur) qui a vu la fin des institutions féodales. Selon Hélène Banoun, chercheuse qui a repris ce concept dans son livre *La Science face au pouvoir* :

Les penseurs de ces États en formation se sont rendu compte petit à petit que la prospérité des nations provenait de la population et non du territoire, aussi vaste et riche soit-il, car c'est la population qui extrait les richesses de la terre. Dans cette logique, ils ont commencé à vouloir régner sur les corps et sur l'état de santé de cette population. De la bonne santé de la population et de ses qualités à se reproduire dépendait son efficacité à extraire de la richesse de la terre et plus tard à produire des biens manufacturés.³⁰

La biopolitique est donc née à l'orée de l'époque moderne, quelques siècles avant la révolution industrielle. Avec le développement de la biomédecine, et en particulier de la vaccination, la biopolitique a alors intégré dans son

²⁷ Domin J. (2018). Chapitre 4. « Entre bio-pouvoir et gouvernementalité, l'émergence d'un consommateur de soins chez Michel Foucault? ». Dans : Dominique Roux (éd.), *Michel Foucault et la consommation : Gouverner et séduire* (pp. 75-92). Caen : EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.roux.2018.01.0075>

²⁸ Selon la définition donnée par Foucault dans son cours « Sécurité, territoire, population ».

²⁹ https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/06/16/le-biopouvoir-ou-la-gouvernance-des-corps-vue-par-michel-foucault_6084307_3232.html

³⁰ Banoun H., *La Science face au pouvoir : Ce que révèle la crise Covid-19 sur la biopolitique du XXI^e siècle*, Talma Studios, 2023.

volet sanitaire la préparation et la prévention des épidémies, lesquelles ont encore fait des ravages tout au long du XIX^e siècle et jusqu'à l'épidémie de grippe espagnole.

La politique mise en œuvre pour soutenir la santé de la population, nécessaire à sa productivité économique, intègre désormais un élément pyramidal (puisque décidée par les gouvernements avec l'aide des organisations internationales), mais également un déploiement en réseau.

En effet, comme l'explique Maurizio Lazaratto,

La biopolitique se « greffe » et s'« ancre » sur une multiplicité de relations de commandement et d'obéissance entre forces que le pouvoir « coordonne, institutionnalise, stratifie, finalise » [...] Le problème politique fondamental de la modernité n'est pas celui d'une source de pouvoir unique et souveraine mais celui de la multitude des forces qui agissent et réagissent entre elles selon des rapports d'obéissance et de commandement.³¹

Dans cette perspective, il y a bien « une liberté, une autonomie et une indépendance des forces en jeu », mais il s'agit plutôt d'une liberté qui ne peut être comprise que « comme un pouvoir d'en priver d'autres ».

Nous n'entrerons pas ici dans les méandres (au demeurant passionnants) de l'éthique en santé publique. Nous nous contenterons de relever à quel point le questionnement sur la légitimité de l'intervention de l'État pour orienter les comportements, au risque de restreindre la liberté de la population ou de certains groupes sociaux, a été central... jusqu'au Covid. Le débat s'est alors éteint, pour, selon la juste expression d'Ariane Bilheran et Vincent Pavan, devenir « interdit »³².

Au cœur du dispositif du biopouvoir contemporain figure ce qu'Hélène Banoun appelle justement à nos yeux une forme de religion vaccinale.

La vaccination fait partie de l'idéologie scientiste : la critiquer exclut immédiatement de la « communauté scientifique ». D'ailleurs, la biopolitique dans son aspect strictement sanitaire se focalise depuis les années 2000 sur la vaccination généralisée. Les enjeux financiers énormes pour l'industrie pharmaceutique dépassent et renforcent maintenant l'aspect idéologique de cette vaccinolâtrie : les vaccins deviennent plus rentables que les médicaments qui tombent de plus dans le domaine public après la période de validité de 20 ans des brevets. Même les défenseurs des vaccins reconnaissent l'influence des super profits du secteur pharmaceutique sur

³¹ Article « Biopolitique et biopouvoir », in *Multitudes* 2000/1 (n° 1).

³² Bilheran A., Pavan V., *Le Débat interdit : Langage, Covid et totalitarisme*, Guy Trédaniel, 2022.

la politique sanitaire et l'industrie pharmaceutique devient dangereuse pour la santé.³³

Cette priorité accordée à la vaccination s'est accompagnée d'une obsession conjointe pour l'identification des vaccinés et des non-vaccinés. Le mouvement en cours des leaders du G20 pour promouvoir un *standard mondial de preuve de vaccination* inspiré des passeports vaccinaux Covid-19 le démontre de la manière la plus claire qui soit. Fondé sur un accord international conclu sous l'égide de l'OMS en 2005, le traité révisé lors de l'Assemblée mondiale de la santé à Genève en 2023 avec le soutien du Forum économique mondial prévoit ainsi que ces passeports vaccinaux serviront d'identité numérique.

Il s'agit donc d'identifier les personnes principalement en fonction de leur statut vaccinal et de leur ouvrir certains droits en fonction de ce statut : « l'identité numérique détermine à quels produits, services et informations nous pouvons accéder et inversement ceux qui nous sont inaccessibles ». Donc le FEM, organisme non élu, décide et rend ses décisions applicables par l'intermédiaire de l'OMS.

La prise en considération de cette logique inhérente à l'évolution biopolitique de nos sociétés (jusque dans le registre du contrôle obsessionnel des populations) suffit à rendre compte de la cohérence des faits et phénomènes observés, sans que le recours supplémentaire à l'intentionnalité d'un projet de coup d'État planétaire soit requis.

Analysant un livre du psychiatre Jean Furtos consacré au thème du biopouvoir et de la précarité, Hélène Strohl observe comment la gestion de l'épidémie de Covid s'est faite sur la base d'une réduction de la santé des individus et des peuples à la protection et à la conservation du « corps nu ».

Qu'est-ce que le corps nu ? sinon la pure vie matérielle individuelle, coupée de sa relation aux autres, coupée de son inscription dans le temps, dans l'histoire de sa famille, de son espèce, de la terre.³⁴

Du fait de cette réduction à l'extrême, les mesures imposées se sont caractérisées par une dynamique mortifère, portée par le climat de peur délibérément manifesté et entretenu, aboutissant à une précarisation de la vie individuelle et collective devenue « en quelque sorte hors-sol ».

L'effet de la gestion de la pandémie dès lors que le seul objectif était la préservation du corps nu, c'est-à-dire de la vie définie comme non-mort, dénué de ses relations aux autres, de son ancrage communautaire, de son inscription dans un temps long, a été cette exclusion de nombre

³³ https://www.researchgate.net/publication/370300141_Que_revele_la_gestion_de_la_Covid-19_sur_la_biopolitique_au_XXIe_siecle_Comment_le_concept_de_biopolitique_peut_nous_aider_a_comprendre_la_politique_sanitaire_mondialisee

³⁴ Strohl H. (2022). Jean Furtos, *Pandémie et biopouvoir. La nouvelle précarité contemporaine*, Rue d'Ulm, Paris, mars 2021, 100 p. Sociétés, 156, 145-149. <https://doi.org/10.3917/soc.156.0145>

de personnes, auto-exclusion sous l'effet de la peur panique, exclusion orchestrée par le pouvoir avec notamment les passes sanitaires puis vaccinaux.³⁵

S'inspirant des travaux du philosophe Giorgio Agamben, Jean Furtos a montré comment le biopouvoir, « dans une situation d'expression qui dure, au nom de la préservation de la vie nue, va instaurer un totalitarisme semblable à celui des camps, nonobstant que le processus à l'œuvre est de l'ordre d'une cruauté froide et non pas d'une cruauté chaude ».

La question centrale qui se pose au sujet de ce processus, avancée par Hélène Strohl, est bien la suivante :

Ce biopouvoir aboutissant à une forme de totalitarisme froid est-il une sorte d'apogée, d'acmé de l'idéologie de la modernité, productiviste, matérialiste, rationaliste et individualiste, ou est-il l'arme de guerre de ce que Baumann nomme la société liquide, cette mondialisation tout entière dirigée par la logique des flux financiers?³⁶

Il se pourrait que ces deux propositions soient vraies conjointement, tout comme il arrive que les symptômes d'une fébrilité sociale deviennent de manière en quelque sorte cybernétique des agents multiplicateurs de ce qu'ils signalent.

Nous trouvons donc dans le concept du biopouvoir un possible éclairage explicatif en lien avec la crise d'évolution de notre civilisation, ne présentant pas de contradiction avec les hypothèses que nous avons précédemment énoncées.

La pertinence intrinsèque de cet éclairage ne saurait toutefois suffire à exclure l'hypothèse d'un coup d'État planétaire. Le principe de parcimonie est un guide utile et avisé, pour autant qu'il ne nous fasse pas écarter des éléments qui ont à être considérés en et par eux-mêmes.

f. Combinaisons possibles... et la question de l'intentionnalité

Les deux premières hypothèses ont été à mon sens validées de manière probante par les analyses présentées dans *Autopsie d'un désastre*. Seule une lourde somme d'errements, de mauvaises décisions et de mauvaises pratiques produits par une redoutable médiocrité de la pensée peut en effet expliquer qu'une gestion aussi catastrophique de la pandémie ait pu avoir lieu – ce en dépit des connaissances dont nous disposions³⁷.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ « Imbécillité = marcher sans le bâton du bon sens et de la droite raison réunis » (Michel Maffesoli).

L'incompétence, les déficiences et les défaillances d'une médiocratie au service de la caste dévoyée et immorale qui s'est hissée au pouvoir, réalité observable depuis au moins une bonne décennie³⁸, ne laisse aujourd'hui plus aucun doute.

Nous avons souvent cité Albert Jacquard, le grand généticien et humaniste, qui avait annoncé dès le début des années 1990 que nous étions en train de créer un monde dangereux. L'hyper-compétition qui prévaut désormais, indiquait-il en substance, favorise inévitablement l'accession aux positions de responsabilité de personnes à l'ambition démesurée ainsi que de personnes conformes, n'osant pas s'opposer aux premières³⁹.

Dans un processus de corruption désormais généralisée – ce qui s'est traduit de manière tout à fait manifeste par la destruction des garde-fous réglementaires et éthiques qui avaient été instaurés pour prévenir les dérives et limiter les risques –, l'incompétence et la médiocrité se sont acoquinées puissamment à l'arrivisme, l'impudence et même la perversité d'élites de plus en plus sans foi ni loi. Ce dans des formes de plus en plus décomplexées et même quasiment orgiaques : l'exercice débridé du pouvoir conduit à une sorte de frénésie, de vertige, et pousse à en abuser d'une manière de plus en plus émancipée de toute contrainte.

Tout ceci s'inscrit dans la décadence non seulement de nos sociétés mais même de la civilisation occidentale, or ce que nous nommons ici en est à la fois le révélateur et l'expression.

Le « hold-up » réalisé par l'industrie pharmaceutique sur les finances publiques à l'occasion de la crise du Covid, employant à cette fin des ressorts criminologiques fort bien documentés, ne laisse guère de doutes non plus.

La chaîne des défaillances intéressées au sein des réponses « sanitaires », reniant toute la science et les bonnes pratiques ; les fraudes et les falsifications servant à torpiller l'utilisation (qui eût réglé l'affaire) de remèdes sûrs et efficaces pour pouvoir imposer, par le mensonge et la contrainte, des injections expérimentales hasardeuses et même dangereuses, ceci grâce à la complicité active de l'OMS et des agences nationales de santé ainsi qu'à la propagande titanesque assurée par les médias de masse, dessinent un tableau hélas aussi probant qu'il est possible de l'être.

La question à laquelle il nous restera à répondre sera de savoir si cette crise et son exploitation politique ont été intentionnellement provoquées pour pouvoir avancer dans la direction prévue. Ou s'il s'est agi de

³⁸ Chouin N. (2016). Alain Deneault, *La Médiocratie*, Montréal, Lux, 2015, 221 p., 15 €. Humanisme, 311, 118-119. <https://doi.org/10.3917/huma.311.0118>

³⁹ <https://www.les-crisis.fr/albert-jacquard-on-est-en-train-de-selectionner-les-gens-les-plus-dangereux/>

l'exploitation opportuniste et habile d'une situation produite par des causes de nature systémique.

g. L'analyse post-mortem

Le point de départ pour cette investigation consistera à réaliser ce qu'on appelle techniquement une « analyse post-mortem », c'est-à-dire une étude rétrospective portant sur les différentes étapes ayant conduit au résultat observé. En cherchant à déterminer pour chacune d'entre elles, en fonction des sources disponibles, la manière dont les choses se sont produites.

Nous commencerons donc par revenir sur ce moment crucial au cours duquel la science et les bonnes pratiques extrêmement solides en matière de gestion des épidémies ont été renversées au profit de mesures absurdes, abusives et sanitaires indéfendables.

Nous partirons ensuite à la recherche d'éventuels jalons préalables à ce retournement, en essayant notamment (puisque rien ne saurait sortir de nulle part) de repérer ce qui a pu préparer le terrain au fait qu'il puisse se produire si soudainement.

Nous compléterons cette analyse par l'identification des différents acteurs qui ont joué un rôle prépondérant à un niveau global, ainsi que par le questionnement du rôle de l'OMS, institution censée travailler à la protection de la santé des populations du monde... pour chercher à mieux comprendre, au-delà de la surface du récit officiel, la nature réelle du problème auquel nous faisons face.
